Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260505-DELIB2026_33-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2026/33**
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 5 mai 2026

L'an deux mille vingt six, le 5 mai à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

Absents excusés ayant donné pouvoir : M BRIGANT Pierre pouvoir à LE SAOUT Aurélie

Secrétaire de séance : M GOMAS Kevin

2026- 33 - Désignation des représentants au Comité National d'Action Sociale - CNAS

Rapporteur Bérenger LE NEGARET

Les agents de la commune bénéficient par le biais du CNAS d'un large éventail de prestations qui concourt à améliorer le quotidien et l'épanouissement personnel.

Toutes les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans à la suite du renouvellement des conseils municipaux. Et conformément à l'organisation paritaire de notre association, le conseil est invité à procéder à la désignation du représentant élu auprès des instances du CNAS.

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Mireille LE PESSOT représentant des élus.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

- **DESIGNE pour représenter la commune au Comité National d'Action Sociale Madame Mireille LE PESSOT représentante élu.**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

MAIRIE DE PLOUISY

Le secrétaire de séance,
Kevin GOMAS